

Premier appel de projets de la politique culturelle rurale de la MRC d'Abitibi

Amos, le 2 juillet 2015 - C'est avec fierté que la MRC d'Abitibi, en partenariat avec le CLD Abitibi, annonce le premier appel de projets relié à la politique culturelle rurale. Un montant total de 30 000 \$ est investi dans des projets culturels sur le territoire.

L'appel de projets est une action de la politique culturelle rurale de la MRC d'Abitibi dont le montant associé à l'ensemble des actions est de 30 000 \$.

« Cette initiative est née d'un besoin identifié dans des plans d'actions des municipalités et du fait que le développement culturel est reconnu comme l'un des six éléments essentiels au développement socioéconomique du territoire. Nous croyons que ce Fonds pourra pousser plus loin certaines initiatives locales » indique avec enthousiasme monsieur Martin Roch, préfet de la MRC d'Abitibi.

Le Fonds se scinde en deux volets de projets distincts, soit "Art et Culture" et "Patrimonial". Dans un ou l'autre des volets, le programme s'adresse aux artistes, aux intervenants culturels et aux organismes qui désirent entreprendre un projet stimulant pour la vitalité culturelle de leur milieu en suscitant des contacts entre les citoyens et la culture. Pour y être admissible, les promoteurs doivent être un organisme sans but lucratif enregistré de la MRC d'Abitibi ou une municipalité.

« Comme initiateur du projet, le CLD Abitibi est fier de collaborer avec la MRC d'Abitibi afin d'ajouter un Fonds complémentaire à ceux qui sont déjà offerts aux entrepreneurs et aux organismes sur le territoire de la MRC d'Abitibi » confirme Monsieur Jules Grondin du CLD Abitibi.

Les promoteurs sont incités à utiliser les outils de promotion régionaux existants, que ce soit le fil de presse du Conseil de la Culture ou le calendrier CulturAT. Ces deux mécanismes efficaces et gratuits sont souvent une référence pour les journalistes.

Les promoteurs intéressés ont jusqu'au 3 août 2015 pour remplir le formulaire disponible sur le site du CLD Abitibi à l'adresse www.cldabitibi.com/formulaires. Les projets financés seront connus en septembre.

Ce projet est réalisé grâce à une contribution financière provenant de l'entente de développement culturel intervenue entre la MRC d'Abitibi et le ministère de la Culture et des Communications.

-30-

Source :
Melissa East
Agente de communication
MRC d'Abitibi
melissa.east@mrcabitibi.qc.ca
819 732-5356 poste 229

Entrevue :
Jules Grondin
Président
CLD Abitibi
819 444-1368